

**CFC Béton armé****211. Descriptif quantitatif**

Art.	Libellé	U.	Q.	Prix/U.	Total
	<p><b>CONDITIONS GENERALES</b></p> <p>Par l'apposition de sa signature, l'entrepreneur déclare accepter les Conditions Générales du Contrat d'Entreprise FMB/FAI/DCTI et a pris connaissance du prélevement d'un compte prorata de 1.7% sur tous les travaux effectués. L'entrepreneur déclare s'être effectivement rendu sur place pour se rendre compte "de visu" des travaux qu'il exécutera, et <b>des difficultés d'accès au futur chantier</b></p> <p>Il déclare également avoir pris connaissance des conditions de la présente soumission de s'être informé en consultant les plans établis par l'architecte et l'ingénieur du type de construction qu'il s'engage à réaliser pour le Maître de l'Ouvrage.</p> <p>L'exécution des travaux sera conforme aux normes SIA y relatives, en particulier à la norme SIA 118 "Conditions générales pour l'exécution des travaux de constructions".</p> <p>Le tri et l'évacuation des déchets de chantier de l'entreprise reste de la responsabilité de l'entreprise.</p> <p>Toutes les quantités du présent descriptif sont en dimensions réelles, les plus-values éventuelles pour exécutions spéciales selon la norme SIA y relative, sont à intégrer dans les prix unitaires.</p> <p>Il appartiendra à la DT lors de l'adjudication, et sous réserve des ordres du Maître de l'ouvrage, de convenir éventuellement d'une exécution à forfait. En cas de proposition d'un forfait l'entreprise devra expressément stipuler qu'elle a vérifié les quantités de la soumission pour donner son accord.</p> <p>L'entrepreneur joindra en annexe une attestation MULTIPACK valable de la CAISSE DE COMPENSATION.</p> <p>Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit de supprimer ou d'augmenter tout ou partie des articles de la présente soumission sans que l'entreprise puisse se prévaloir d'un quelconque dédommagement.</p> <p>L'entrepreneur s'engage irrévocablement à appliquer et respecter le plan d'évacuation des eaux de chantier, selon SIA 431 et a fournir et remplir tous documents officiels demandés par les autorités compétentes. Il est seul responsable des conséquences de son non-respect.</p> <p>L'entrepreneur est seul responsable de la filière d'évacuation des déchets, quelle que soit leur nature.</p>				

**CFC Béton armé****211. Descriptif quantitatif**

Art.	Libellé	U.	Q.	Prix/U.	Total
1	<p>L'entrepreneur est seul responsable de la filière d'évacuation des déchets, quelle que soit leur nature.</p> <p>L'entrepreneur prendra toute disposition pour garantir la bonne exécution des travaux, il veillera particulièrement au respect des normes de sécurité, notamment celles éditée par la SUVA.</p> <p>Les normes SIA faisant foi, les écarts dimensionnels doivent être constatés avant l'exécution des travaux et soumis à la direction des travaux pour vérification.</p> <p><b>CONDITIONS PARTICULIERES</b></p> <p>Les travaux mis en soumission concernant la création d'un dallage en béton armé pour les installations de production de froid du CAM Centre Artisanal des Moulières à Satigny.</p> <p><b>La soumission est à renvoyer uniquement par courrier à la CPC Caisse de Prévoyance de la construction, rue de la Rôtisserie n°8, 1204 Genève. Comme indiqué sur la page de garde</b></p> <p><b>INSTALLATION DE CHANTIER :</b></p> <p>Installation du chantier comprenant le transport aller et retour des machines et de l'inventaire nécessaire à l'exécution des travaux, yc location et exploitation, énergies, benne étanche pour le nettoyage des machines, intervention selon les besoins du chantier.</p> <p>Installation spéciale de chantier comprenant tous les équipements, outillages et matériels nécessaires à la bonne exécution des travaux de l'entreprise de charpente en bois y compris les ponts de travail mobiles et fixes, barrières de sécurité selon prescriptions de la CNA, passerelles, escaliers provisoires, signalisations etc...(montage, démontage, transport aller-retour, entretien, tout déplacement en cours de travaux et repli en fin de chantier) selon normes en vigueur à la date de signature de la présente soumission.</p> <p>Remarque importante: La DT se réserve le droit d'interrompre les travaux en cours en tout moment pour des raisons d'exploitation du site si nécessaire. Les chemins d'accès au chantier seront défini par la DT. Toutes les mesures de protection des locaux et des installations en place seront compris dans les prix unitaires proposés.</p> <p><b>Base de vie</b></p> <p>Le MO mettra à disposition une zone dans un bâtiment existant pour les ouvriers et le matériel. Il mettra également à disposition des sanitaires.</p>				

**CFC Béton armé**

**211. Descriptif quantitatif**

Art.	Libellé	U.	Q.	Prix/U.	Total
	<p><b>Eau et électricité</b></p> <p>Sont mise à disposition par le MO. Les tableaux provisoires et points d'eau originels sont mis à disposition par l'électricien et le sanitaire du MO. Les raccordements nécessaires à l'organisation du chantier sont à la charge de</p> <p><b>Engins de chantier</b></p> <p>Fourniture, transport aller-retour, montage et démontage, entretien, repli en fin de chantier et location de tout engin de chantier nécessaire à la bonne exécution des travaux décrits dans la présente soumission, y c conducteur(s) pour la durée du chantier.</p> <p><b>Moyens de levage</b></p> <p>Dans le cas de nécessité d'une grue, prévoir un camion grue ou similaire.</p> <p><b>Déchets</b></p> <p>Nettoyage hebdomadaire du chantier et évacuation des déblais doit être assuré par l'entreprise.</p> <p>Gestion et tri des déchets, travaux comprenant la fourniture par l'entreprise de bennes, y c transports et taxes de décharge.</p> <p><b>TRAVAUX EN REGIE (prix indicatifs, non comptabilisés)</b></p> <p>Travaux en régie contrôlée</p> <p>Tarif horaire poseur</p> <p>Tarif horaire manœuvre</p>				
1	<b>TOTAL INSTALLATION DE CHANTIER</b>				

**CFC Béton armé****211. Descriptif quantitatif**

Art.	Libellé	U.	Q.	Prix/U.	Total
2	<b>DALLAGE EN BETON</b>				
	<p><b>Création d'un dallage en béton armé pour les installations de production de froid, situées derrière le bâtiment B (voir plan général CAM en annexe, et croquis incénieur civil)</b></p> <p>Le choix est de réaliser un dallage d'environ 15 cm d'épaisseur</p> <p>La dimension du socle est de 10.50 x 2.40 m</p> <p><b>Principes constructifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ergot périphérique</li> <li>- Béton de dallage C30/37 XC4</li> <li>- Sol à remanier si ce n'est pas de la grave</li> <li>- Compactage du sol existant avant réalisation du dallage</li> <li>- Ycompris tous travaux nécessaire a la bonne exécution des travaux</li> </ul> <p>Total création dallage en béton selon descriptif ci-dessus et liste de fer et croquis en annexe</p>	m2	25.5		
2	<b>TOTAL DALLAGE EN BETON ARME</b>				
	<b>RECAPITULATION</b>				
1	INSTALLATION DE CHANTIER				
2	DALLAGE EN BETON ARME				
	<b>MONTANT TOTAL BRUT HT</b> (montant à reporter sur la page de garde)				